



RPN Classification du 17 janvier 2024

Episode 1 : la CGT veut plus que des “rustines”

Au lendemain de la mascarade de négociation sur les titres restaurant, la FNPOS CGT constate que la nuit porte conseil. En préambule de l'ouverture de la négociation sur la classification, Mme Bertin nous informe avoir appelé M. Grivel, président du COMEX, pour lui faire part de la demande des Organisations syndicales de porter la part patronale des titres restaurant à 7,18€. Réponse après le prochain COMEX.

Concernant le thème du jour, la CGT, consciente de l'importance de la classification pour les agents en place, souhaite une refonte totale dans le cadre de cette nouvelle négociation.

Selon les cabinets d'expertise, 5% de la masse salariale sont nécessaires a minima, pour une nouvelle classification. L'enveloppe allouée par la tutelle, soit environ 160 Millions d'€, correspond à 2,7% de la masse salariale. L'ambition de l'Ucanss n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Le montant évoqué permettra au mieux de mettre de nouvelles « rustines ». La CGT porte un projet ambitieux et refuse de cautionner un simple bricolage.

Compte tenu des objectifs fixés par la COG de l'UCANSS, prévoyant des effets de la nouvelle classification dès 2024, l'employeur voudrait aller vite. Il propose un calendrier très serré sur le 1^{er} semestre.

La classification est un sujet trop complexe pour confondre vitesse et précipitation. Cela demande donc du temps et des moyens financiers. La classification n'a pas vocation à pallier l'absence d'augmentation de la valeur du point.

Pour la CGT l'urgence c'est une nouvelle RPN Salaires !

Cette première réunion de négociation n'avait pas vocation à rentrer dans le détail des revendications, néanmoins, **la CGT a rappelé les principes qu'elle défend dans l'intérêt des agents en place, notamment des mesures collectives et automatiques qui permettent un véritable déroulement de carrière.** A l'inverse, la CGT s'opposera à nouveau à un projet qui ne prendrait en compte que les métiers en tension et le sujet de l'attractivité.

La prochaine réunion est prévue le 30 janvier.

